

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Piedmont tenue devant public le 3 août 2020 à 19h00 en la salle de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde et Pierre Salois.

Était absent : M. Claude Brunet

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU 6 JUILLET 2020 ET DU 9 JUILLET 2020**
5. **ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DES COMPTES PAYÉS AU 3 AOÛT 2020**
6. **CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la quote-part reçue du programme de dotation spéciale de fonctionnement;
 - 6.2 Lettre de M. François Bonnardel concernant l'aide financière pour les travaux d'amélioration du réseau routier;
7. **ADMINISTRATION**
 - 7.1 Annulation de la résolution no. 13112-0420 adoptée le 6 avril 2020;
 - 7.2 Octroi d'un don de 500 \$ à la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme – Vélo à notre santé – édition 2020;
 - 7.3 Achat de trois (3) conteneurs maritimes;
8. **RÈGLEMENTS**
 - 8.1 Avis de motion – projet de règlement no. 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés;
 - 8.2 Adoption du projet de règlement no. 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés;
 - 8.3 Assemblée publique d'information et de consultation – projet de règlement no. 757-64-20 – 8 septembre 2020 à 18h30;

9. **TRAVAUX PUBLICS**

- 9.1 Autoriser le directeur général à signer le contrat de service 2020-2021 avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et déglçage d'une section du chemin de la Gare;

10. **URBANISME**

- 10.1 Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 16 juillet 2020;

Demandes d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

- 10.2 PIIA 2020-0038 – 280, chemin Beaulne, (Zone R-2-247) – Agrandissement latéral droit – Résidence unifamiliale
- 10.3 PIIA 2020-0039 – Lot 3 940 772, chemin Alpin (Zone V-1-272) - Nouvelle construction résidentielle – Résidence unifamiliale
- 10.4 PIIA 2020-0040 - 215, chemin des Cormiers (Zone R-1-256) - Nouveau garage détaché – Résidence unifamiliale
- 10.5 PIIA 2020-0041 - 225, chemin de la Corniche (Zone R-1-226) - Agrandissement en cour arrière – Résidence unifamiliale
- 10.6 PIIA 2020-0043 - 528, chemin des Cèdres (Zone R-1-256) - Rénovation extérieure – Résidence unifamiliale
- 10.7 PIIA 2020-0045 – 185-189, chemin du Moulin (Zone R-1-232) - Bâtiment accessoire – Commercial
- 10.8 PIIA 2020-0047 – 775, chemin de la Rivière (Zone R-1-204) - Rénovations extérieures de la façade – résidence unifamiliale
- 10.9 PIIA 2020-0048 – 268, chemin Terzi (Zone R-1-204) - Rénovations extérieures en façade – résidence unifamiliale

Demande de dérogation mineure

- 10.10 Dérogation mineure 2020-0042 – 225, chemin de la Corniche (Zone R-1-226) – marge de recul arrière – résidence unifamiliale

11. **ENVIRONNEMENT**

- Information par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;

12. **FINANCES**

- Information par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme;
- 12.1 Recommandation de paiement – 9161-4396 Québec inc. – conduite d'égout chemin Hervé

13. **LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR**

- Information par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde;

14. **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/ST-SAUVEUR**

15. **COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16. **INFORMATIONS DIVERSES**

- 16.1 Emploi d'été Canada

17. **VARIA**

- 17.1 Avis de motion concernant le projet de règlement no. 867-20 décrétant des travaux de prolongation du réseau d'égout sanitaire sur le chemin des Cailles et un emprunt de 115 000 \$ pour en acquitter le coût.

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

13226-0820 **Résolution - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suivi de la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

Période de questions

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse maire@piedmont.ca.

13227-0820 **Résolution – Acceptation des procès-verbaux du 6 Juillet 2020 et du 9 juillet 2020**

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu que les procès-verbaux des assemblées du 6 juillet 2020 et du 9 juillet 2020 soient acceptés tel que présentés.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

13228-0820 **Résolution – Acceptation des comptes payables et des comptes payés au 3 août 2020**

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par la secrétaire-trésorière;

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu que les comptes payables au 3 août 2020, au montant de 228 109,26 \$ et les comptes payés au 3 août 2020, au montant de 185 262,16 \$ soient acceptés tels que présentés.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je soussignée, madame Sylvie Dupuis, secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires ou extra budgétaires sont disponibles pour les fins desquelles les dépenses décrites dans cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

Sylvie Dupuis, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE

- 6.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la quote-part reçue du programme de dotation spéciale de fonctionnement;
- 6.2 Lettre de M. François Bonnardel concernant l'aide financière pour les travaux d'amélioration du réseau routier;

ADMINISTRATION

13229-0820

Résolution – Annulation de la résolution no. 13112-0420 adoptée le 6 avril 2020

ATTENDU QUE le 6 avril 2020, la municipalité a adopté la résolution no. 13112-0420 concernant l'adoption du règlement no. 757-63-20 modifiant le règlement de zonage 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et à certains articles concernant les fonctionnaires désignés;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans le processus d'adoption dudit règlement;

Il est proposé par Madame Diane Jeannotte, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu d'**ANNULER** la résolution no. 13112-0420 adoptée le 6 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13230-0820

Résolution – Octroi d'un don de 500 \$ à la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme – Vélo à notre santé – édition 2020

Il est proposé par Monsieur Daniel Houde, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**OCTROYER** un don de 500 \$ à la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme pour l'activité Vélo à notre santé – édition 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13231-0820

Résolution – achat de trois (3) conteneurs maritimes

ATTENDU les besoins d'entreposage;

ATTENDU les propositions obtenues pour des conteneurs maritimes de quarante (40) pieds équipés de portes « roll up »;

Il est proposé par Monsieur Daniel Houde, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACQUÉRIR** trois (3) conteneurs maritimes conformément à la proposition de la compagnie Conteneurs SEA au prix unitaire de 9 427,95 \$, taxes incluses, à payer au surplus libre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENTS

Avis de motion concernant le projet de règlement no. 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés

Avis de motion est par la présente donné par Madame Claudette Laflamme à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le

numéro 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

13232-0820

Résolution – adoption du projet de règlement no. 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés

ATTENDU QUE la Municipalité de Piedmont veut apporter des précisions en ajoutant la liste des titres de postes pour les fonctionnaires désignés pour l'application du règlement ;

ATTENDU QUE ce projet de règlement vise à permettre, à certaines conditions, la possibilité qu'un projet puisse être réalisé selon les normes et dispositions indiquées dans le rapport du professionnel soumis au dossier;

ATTENDU QUE sans ses modifications au règlement de zonage actuel, plusieurs travaux et ouvrages ne peuvent être envisagés;

ATTENDU QU'une expertise géotechnique permettra d'obtenir les commentaires et résultats précis pour un terrain touché par des contraintes naturelles suite à la réalisation d'une étude terrain réalisée par un professionnel qualifié pour un projet spécifique;

ATTENDU QUE l'ajout de ces dispositions a fait l'objet de demandes de la part de citoyens;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une séance du Conseil tenue le 3 août 2020;

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu que le projet de règlement no. 757-64-20 modifiant le règlement de zonage no. 757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13233-0820

Résolution - Tenue d'une assemblée publique de consultation en présence du public et en parallèle écrite pour le projet de règlement #757-64-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés – 8 septembre 2020 à 18h30

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné ce jour;

ATTENDU QU'en raison de la pandémie de la COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 prévoit que toutes procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peuvent désormais être fait en présence du public et qu'une consultation écrite peut être tenue en parallèle;

ATTENDU QU'un avis public sera publié afin d'annoncer préalablement la tenue d'une assemblée publique de consultation le 8 septembre 2020 à 18h30 ainsi qu'une consultation écrite;

Il est proposé par Madame Diane Jeannotte, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu de tenir une assemblée publique de consultation ainsi qu'une

consultation écrite pour le projet de règlement portant le numéro #757-64-20 afin de modifier le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'apporter certaines précisions aux dispositions particulières en zone de contraintes et de certains articles concernant les fonctionnaires désignés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX PUBLICS

13234-0820

Résolution – autoriser le directeur général à signer le contrat de service 2020-2021 avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglacement d'une section du chemin de la Gare

Il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**AUTORISER** le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité avec le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports le contrat de service 2020-2021 pour le déneigement et déglacement d'une section du chemin de la Gare, soit à partir des limites Piedmont/Saint-Sauveur jusqu'au boulevard des Laurentides pour la somme de 13 800 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 18 juin 2020.

Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger

DEMANDES DE PIIA (PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE)

13235-0820

Résolution – PIIA - 280, chemin Beaulne, (Zone R-2-247) Agrandissement latéral droit – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux d'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la véranda actuelle avait dans le passé été isolée et chauffée sans permis;

ATTENDU QUE la toiture ainsi que les murs existants de l'ancienne véranda seront conservés et que les travaux proposés permettront aux propriétaires de se conformer;

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé sera situé au même emplacement que l'ancienne véranda;

ATTENDU QUE l'agrandissement sera sur pieux;

ATTENDU QUE le revêtement des murs extérieurs de l'agrandissement sera identique à ceux du bâtiment principal soit, en canexel de couleur « renard roux »;

ATTENDU QUE l'agrandissement sera fait au même endroit où se trouve actuellement la véranda;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

concernant la demande déposée pour l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13236-0820

Résolution – PIIA - Lot 3 940 772, chemin Alpin (Zone V-1-272) Nouvelle construction résidentielle – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction de la nouvelle résidence unifamiliale isolée correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE le revêtement des murs extérieurs de la résidence unifamiliale isolée sera en canexel de couleur « cèdre rustique » et en pierres de couleur « nuancé gris chambord »;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur de la toiture de la résidence unifamiliale isolée sera en bardeaux d'asphalte de couleur noire;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour la construction de la nouvelle résidence unifamiliale isolée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13237-0820

Résolution – PIIA - 215, chemin des Cormiers (Zone R-1-256) Nouveau garage détaché – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un garage détaché correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE le garage détaché sera implanté en cour latérale gauche;

ATTENDU QUE le propriétaire déposera éventuellement une demande de permis afin de remplacer le revêtement des murs extérieurs du bâtiment principal pour du canexel de couleur « blanc »;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur sera en canexel de couleur « blanc » et la toiture en bardeau d'asphalte de couleur « noire deux tons »;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour la construction d'un garage détaché.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13238-0820

Résolution - - PIIA - 225, chemin de la Corniche (Zone R-1-226) Agrandissement en cour arrière – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement en cour arrière correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QU'une dérogation mineure 2020-0042 est déposée afin de déroger à la marge de recul arrière;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur sera en canexel de couleur « blanc » et la toiture en bardeau d'asphalte de couleur « noire deux tons »;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour l'agrandissement en cour arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13239-0820

Résolution – PIIA - 528, chemin des Cèdres (Zone R-1-256) Rénovation extérieure – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de rénovations extérieures de la façade principale correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la galerie au deuxième étage sera retirée;

ATTENDU QUE des nouvelles moulures seront installées autour des fenêtres;

ATTENDU QUE des garde-corps en aluminium de couleur noire seront installés en face de deux ouvertures situées à l'étage du bâtiment principal;

ATTENDU QU'un nouveau porche sera situé à l'entrée principale et que les revêtements extérieurs seront en maibec de couleur «noire» et «or des prairies»;

ATTENDU QU'un muret décoratif sera aménagé en face de la façade du bâtiment principal;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour les travaux de rénovation extérieure de la façade principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13240-0820

Résolution – PIIA - 185-189, chemin du Moulin (Zone R-1-232) Bâtiment accessoire – Commercial

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment accessoire correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QU'une dérogation mineure portant le numéro de résolution 12836-0619 fut accordée en juin 2019 par le conseil municipal afin d'autoriser la reconstruction de deux bâtiments accessoires dérogatoires à des fins commerciales;

ATTENDU QUE la présente demande vise la reconstruction d'un seul des deux bâtiments accessoires soit le bâtiment nommé «E» au plan joint au dossier;

ATTENDU QUE les revêtements extérieurs seront en bois de couleur « blanc » et « rouge » et le bardeau d'asphalte sera de couleur « noire » afin de s'agencer aux autres bâtiments présents sur le même terrain ;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour la construction du bâtiment accessoire « E » à des fins commerciales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – PIIA - 775, chemin de la Rivière (Zone R-1-204) Rénovations extérieures de la façade – résidence unifamiliale

13241-0820

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de rénovation extérieurs correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la porte de garage en façade sera retirée et remplacée par une fenêtre et une porte d'entrée;

ATTENDU QUE la nouvelle porte ajoutée ainsi que la porte d'entrée principale seront de couleur bourgogne;

ATTENDU QUE le parement extérieur sera en canexel de couleur « blanche »;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour les travaux de rénovations extérieures de la façade principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13242-0820

Résolution – PIIA - 268, chemin Terzi (Zone R-1-204) Rénovations extérieures en façade – résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de rénovation extérieurs correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la galerie et le balcon au deuxième étage seront refaits au même emplacement et seront de mêmes dimensions que l'existant;

ATTENDU QUE la structure de la galerie et du balcon sera en bois et peint de couleur « grise »;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande déposée pour les travaux de rénovation extérieurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

13243-0820

Résolution - Dérogation mineure– 225, chemin de la Corniche (Zone R-1-226) Marge de recule arrière – Résidence unifamiliale

ATTENDU QU'une demande de PIIA 2020-0042, a été déposée pour l'agrandissement en cour arrière du bâtiment principal;

ATTENDU QUE le lot 2 312 446 est de forme irrégulière;

ATTENDU QUE la demande ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines;

ATTENDU QUE l'application de la marge de recul minimale de 9 mètres cause un préjudice aux demandeurs puisque ceux-ci se verraient contraints de réduire la profondeur de l'agrandissement projeté, rendant leur projet espace de vie intérieur moins intéressant et fonctionnel;

Il est proposé par Madame Pascale Auger, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu municipal d'**ACCEPTER** la demande de dérogation mineure afin de

permettre une marge de recul arrière de 7 mètres alors que le règlement exige un minimum de 9 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENVIRONNEMENT

Information par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte

FINANCES

Information par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme

13244-0820

Résolution – Recommandation de paiement – 9161-4396 Québec inc. – conduite d'égout chemin Hervé

ATTENDU QUE les travaux d'insertion d'une conduite d'égout sanitaire sur le chemin Hervé ont été réalisés en totalité et à la satisfaction de la Municipalité;

ATTENDU la recommandation de paiement par le directeur des travaux publics;

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACCEPTER** la facture de la firme 9161-4396 Québec inc. (Les Entreprises Doménick Sigouin) au montant de 15 866.55 \$ taxes incluses.

Cette somme sera acquittée par le surplus réservé (Réserve infrastructures aqueduc et égouts).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS

Informations par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde.

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

INFORMATIONS DIVERSES

16.1 Emploi d'été Canada

VARIA

Avis de motion concernant le projet de règlement no. 867-20 décrétant des travaux de prolongation du réseau d'égout sanitaire sur le chemin des Cailles et un emprunt pour en acquitter le coût

Avis de motion est par la présente donné par Madame Claudette Laflamme à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 867-20 décrétant des travaux de prolongation du réseau d'égout sanitaire sur le chemin des Cailles et un emprunt pour en acquitter le coût.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse maire@piedmont.ca.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13245-0820

À 20h00, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NATHALIE ROCHON
Mairesse

JEAN-FRANÇOIS ALBERT
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

NATHALIE ROCHON
Mairesse